



Communiqué

Date: 09.01.2024

Émission de la toute nouvelle pièce spéciale bimétallique «Glacier du Rhône», dernière de la trilogie commémorative «Glaciers suisses»

Le 11 janvier 2024, la Monnaie fédérale Swissmint lancera sur le marché la nouvelle pièce spéciale bimétallique «Glacier du Rhône», dernière de la trilogie sur les glaciers suisses. La première monnaie spéciale de l'année 2024 rendra hommage au glacier alpin, long de plus de 10 kilomètres, emblème important de la vallée de Conches et de la Suisse.

Swissmint produit des pièces de collection exclusives et en nombre limité sous la marque «Eidgenössische Sondermünzen». Le glacier du Rhône (*Rhonegletscher* ou *Rottengletscher* en allemand) est un glacier alpin situé à l'extrémité nord-est du canton du Valais. C'est un emblème important de la vallée de Conches et de la Suisse. Constituant la source du Rhône, le glacier s'étend sur une dizaine de kilomètres, a une largeur moyenne d'environ deux kilomètres et couvre une superficie de près de 17 km². Il constituait, principalement au XIX^e et au début du XX^e siècle, une importante attraction touristique, sa langue descendant alors très bas dans la vallée, jusqu'à Gletsch. Ces dernières décennies, le glacier a subi une perte considérable de sa masse en raison du changement climatique. Sa surface est largement caractérisée par des crevasses et des glaciers. Aujourd'hui encore, les touristes peuvent admirer le glacier du Rhône depuis la plateforme de l'hôtel Belvédère. Des mesures de conservation et des recherches sont en cours pour comprendre les effets du changement climatique sur le glacier et pour le préserver. Actuellement, on estime qu'il aura presque entièrement disparu d'ici la fin du siècle. La monnaie spéciale «Glacier du Rhône» vise à immortaliser la beauté de ce phénomène naturel.

Les monnaies commémoratives mettent à l'honneur les histoires et les souvenirs de notre pays

La monnaie spéciale «Glacier du Rhône», d'un poids de 15 g et fabriquée en bronze d'aluminium et cupronickel, séduit par la représentation exceptionnellement détaillée sur l'avvers d'une partie du glacier du Rhône. Sur le revers, elle affiche une valeur nominale de 10 francs. La pièce bimétallique est mise sur le marché en qualité «flan bruni», avec certificat

Communiqué

de l'artiste, et en qualité «non mise en circulation». La pièce fait en outre partie des séries annuelles des monnaies de 2024, émises en qualités «fleur de coin» et «flan bruni», qui seront, elles aussi, disponibles à partir du 11 janvier prochain.

Chaque pièce spéciale est une œuvre d'art miniature

Swissmint frappe le franc suisse pour le compte de la Confédération, exécutant ses activités au cœur de la Suisse depuis 1855 et dans le fameux quartier de Kirchenfeld, à Berne, depuis 1906. Depuis 1936, Swissmint émet également des monnaies spéciales pour commémorer des événements historiques et culturels importants ou pour honorer des personnages remarquables. Chacune de ces pièces est une œuvre d'art miniature qui s'inscrit dans une tradition artistique et artisanale unique.

Monnaie fédérale Swissmint

Swissmint frappe les pièces de monnaie du pays qui sont utilisées dans les opérations de paiement ordinaires. Elle émet aussi régulièrement des monnaies courantes ou spéciales de qualité particulière pour le marché de la numismatique. Les pièces spéciales bimétalliques, tout comme celles en argent ou en or, ont une valeur nominale officielle garantie par l'État et se déclinent en différentes qualités de frappe.

Renseignements:

media@swissmint.ch